



## **Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine**

### **Annexes au diagnostic et à l'état initial de l'environnement**

#### **Annexe n°3 : Analyse de la consommation d'espace**

Version du 2 mars 2022

# Sommaire

---

1.	METHODOLOGIE ET EVOLUTIONS PAR RAPPORT AUX EXERCICES DE SCoT PRECEDENTS.....	3
2.	FLUX DE CONSOMMATION D'ESPACE ENTRE 2009 ET 2019.....	6

**N.B. : L'ensemble des éléments présentés dans ce rapport annexe ont permis de nourrir le diagnostic et l'état initial de l'environnement. Ces documents vous sont toutefois présentés dans leur globalité pour aller plus loin dans la connaissance des dynamiques étudiées et des méthodologies déployées.**

## 1. Méthodologie et évolutions par rapport aux exercices de SCoT précédents

### 1.1 L'analyse de la consommation d'espace : une préoccupation à l'échelle de la grande agglomération toulousaine

Après avoir bénéficié, jusqu'à la fin des années 2000, d'outils issus du traitement de l'imagerie satellitaire (Spot View Thema), le territoire de la grande agglomération toulousaine dispose, depuis fin 2015 (millésime 2013), d'un fichier de données géolocalisées d'occupation des sols développé par l'IGN au niveau national (l'OCS GE), destiné à répondre à la demande réglementaire définie par le nouveau cadre législatif.

	<b>SCoT (2012)</b>	<b>SCoT Révision 1 (2017)</b>	<b>SCoT Révision 2 (2024)</b>
<b>Base de données</b>	Spot View Thema	Tache Urbaine AUAT + carroyage Fichiers fonciers (Majic), DGFIP Sit@del2, SDES	IGN, OCS GE
<b>Millésimes</b>	1990 1999 2003 2007	2007 2010 2013	2009 2013 2016 2019
<b>Echelle d'analyse</b>	1/25 000 <sup>ème</sup>	1/8 000 <sup>ème</sup>	1/2 500 <sup>ème</sup>

Evolution des bases de données utilisées pour l'analyse de la consommation d'espace d'un exercice de SCoT à un autre

Source : AUAT

### 1.2 L'OCS GE : référentiel national de l'IGN et nouveau référentiel pour la grande agglomération toulousaine

La couche d'Occupation du Sol à Grande Echelle (OCS GE) est une base de données vectorielle pour la description de l'occupation du sol de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements d'outre-mer. Produite par l'IGN, c'est un référentiel national, constituant un socle utilisable à différentes échelles (territoire national, régional, département, intercommunal, communal, quartier...) notamment pour contribuer à l'élaboration de documents d'urbanisme.

Elle s'appuie sur un modèle séparant la couverture du sol et l'usage du sol (appelé modèle en deux dimensions), une précision géométrique appuyée sur le Référentiel à Grande Echelle (RGE®) et une cohérence temporelle (notion de millésime) qui, par le biais de mises à jour, permet de quantifier et de qualifier les évolutions des espaces. La nomenclature est conçue selon une structure hiérarchique à plusieurs niveaux pour chacune des deux dimensions. Au niveau le plus fin, cette nomenclature comprend 14 classes de couverture (zones bâties, formations herbacées, etc.) et 17 classes d'usage (agriculture, sylviculture, routier, etc.).

L'OCS GE est élaboré sur la base des données reconnues de la BD TOPO pour les éléments structurants (bâti, réseaux routier, ferré, hydrographique), la BD Forêt pour les zones arborées et du RPG (Registre Parcellaire Graphique) pour les espaces agricoles. Ces

informations sont ensuite validées et complétées par photo-interprétation des orthophotographies de l'IGN. Les objets représentés dans la base vérifient des seuils de sélection, notamment de surface : l'unité minimale d'intérêt est de 200 m<sup>2</sup> pour les zones bâties (avec un seuil de prise en compte des bâtiments à 50 m<sup>2</sup>), de 500 m<sup>2</sup> en zone construite et de 2500 m<sup>2</sup> en dehors.

Retenue comme région pilote, l'ex-région Midi-Pyrénées fut la première à être couverte par cet outil d'observation de l'occupation des sols, depuis septembre 2015 (millésime 2013). Le territoire de la grande agglomération toulousaine bénéficie, en outre, de trois autres millésimes (2009, 2016 et 2019). Ces quatre millésimes permettent ainsi, outre une photographie du territoire pour ces quatre instants « t », l'observation des flux entre types d'espaces au cours des dix dernières années, entre 2009 et 2019, tel que demandé par la réglementation en vigueur.

### **1.3 L'OCS GE : la nomenclature pour la grande agglomération toulousaine**

L'OCS GE permet la caractérisation du territoire en une nomenclature en six postes de légende, regroupés au sein de deux grandes familles :

Les espaces agro-naturels regroupant :

- Les espaces agricoles, au sens d'une production réelle ou potentielle (jachère par exemple) : ils comportent les terres arables (grandes cultures, prairies temporaires, jachères, surfaces agro-forestières), les cultures pérennes (vergers, vignes, pépinières et petits fruits) et les surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, parcours pâturés, sous-bois pâturés). Ils ne comprennent pas, en revanche, les bâtiments, cours de ferme, surfaces en eau de type lac collinaire, étangs ou bassins à usage piscicole et zones naturelles improductives.
- Les espaces naturels : ils englobent l'ensemble des espaces forestiers (formations arborées et arbustives : peuplement de feuillus, conifères, ripisylves...) et tout autre espace naturel sans usage économique (landes, sols nus...).
- Les espaces en eau : ils regroupent les surfaces immergées (terrains couverts d'eau, douce, salées ou saumâtres, en permanence). Les limites sont les berges ou la végétation sans que le taux de recouvrement ne dépasse 25%.

Les « espaces artificialisés » concernant les espaces ayant perdu leur état naturel ou agricole. Y sont référencés :

- Les espaces urbanisés, ayant un usage urbain. Ils comprennent les bâtis et leurs espaces associés (cours, piscines) en zones résidentielles ou à usages secondaires et tertiaires, les bâtis à usage agricole, les bâtiments abandonnés, ainsi que les parkings et les routes goudronnées.
- Les espaces verts artificialisés, qui regroupent les parcs publics, zones de loisirs et jardins privés.
- Les autres espaces artificialisés, qui comprennent les réseaux de transport perméables routiers et aériens (pistes et chemins, bas-côtés des réseaux), les carrières, les chantiers, les décharges, les cimetières ou encore les stations d'épuration.

## 1.4 Une observation spécifique selon la base de données

Les analyses statistiques exposées dans le présent diagnostic varient quelque peu de celles mentionnées dans les exercices antérieurs (SCoT de 2012 et première révision de 2017).

En effet, l'observation effectuée sur un territoire donné délivre des statistiques différentes en fonction des outils utilisés, de leurs spécifications et de leurs seuils d'identification des objets à repérer. L'échelle d'analyse de l'OCS GE est ainsi désormais plus fine que dans les exercices précédents (1/2 500<sup>ème</sup> contre 1/25 000<sup>ème</sup>) et compatible avec celle des PLU.

Pour autant, les différentes catégories d'espace observés dans les exercices précédents ont pu faire l'objet d'une analyse grâce à l'OCS GE, mais des comparaisons avec les statistiques précédemment mises en exergue restent statistiquement périlleuses, chaque catégorie d'espace ne reposant pas forcément sur les mêmes objets.

Typologies d'espaces étudiés	SCoT (2012)	SCoT Révision 1 (2017)	SCoT Révision 2 (2024)
<b>Espaces agro-naturels</b>	Espaces agricoles	Espaces à dominante agricole et semi-naturelle	Espaces agricoles
	Espaces naturels et boisés	Espaces boisés Espaces naturels et semi-naturels	Espaces naturels
	Surface en eau	Surface en eau	Surfaces en eau
<b>Espaces artificialisés</b>	Zones bâties à prédominance d'habitat Grands équipements urbains Zones industrielles et commerciales	Zones à prédominance habitat Grands équipements urbains Zones industrielles et commerciales	Espaces urbanisés à vocation d'habitat, mixte, économique ou liés aux réseaux de transport
	Infrastructures routières ou ferroviaires Infrastructures des zones aéroportuaires	Infrastructures routières ou ferroviaires Infrastructures des zones aéroportuaires et aérodromes	Autres espaces artificialisés Espaces verts artificialisés
	Sites d'extraction de matériaux, décharges, chantiers	Sites d'extraction de matériaux, décharges, chantiers	Autres espaces artificialisés
	Espaces récréatifs	Espaces récréatifs	Espaces verts artificialisés

Evolution des objets étudiés selon les bases de données utilisées pour l'observation de la consommation d'espace d'un exercice de SCoT à un autre

Source : AUAT

Notons qu'à l'avenir, l'OCS GE étant voué à être développé sur l'ensemble du territoire national avec des millésimes produits tous les trois ans, une reproductivité de l'analyse pourra être opérée lors des prochaines évaluations et révisions du SCoT.

## 2. Flux de consommation d'espace entre 2009 et 2019

2009-2019	Espaces agricoles	Espaces naturels	Surfaces en eau	Espaces urbanisés	Espaces verts artificialisés	Autres espaces artificialisés
<b>Espaces agricoles</b>	-	685	15	704	862	398
Toulouse Métropole	-	357	7	356	349	189
SICOVAL	-	66	7	110	182	67
Muretain Agglo	-	149	1	141	213	90
Save au Touch	-	82	0	62	63	28
Coteaux Bellevue	-	30	0	36	54	18
<b>Espaces naturels</b>	272	-	5	366	467	166
Toulouse Métropole	116	-	2	244	249	90
SICOVAL	57	-	1	29	65	21
Muretain Agglo	57	-	2	54	102	43
Save au Touch	28	-	0	29	28	8
Coteaux Bellevue	16	-	0	10	24	3
<b>Surfaces en eau</b>	4	19	-	1	3	10
Toulouse Métropole	3	1	-	1	1	2
SICOVAL	0	4	-	0	1	3
Muretain Agglo	0	13	-	0	1	5
Save au Touch	0	0	-	0	0	0
Coteaux Bellevue	0	0	-	0	0	0
<b>Espaces urbanisés</b>	8	20	0	-	108	118
Toulouse Métropole	5	15	0	-	83	92
SICOVAL	1	4	0	-	6	12
Muretain Agglo	1	1	0	-	14	10
Save au Touch	1	0	0	-	3	3
Coteaux Bellevue	0	0	0	-	2	1
<b>Espaces verts artificialisés</b>	66	74	1	662	-	204
Toulouse Métropole	21	47	0	427	-	118
SICOVAL	19	11	0	63	-	22
Muretain Agglo	10	11	0	117	-	50
Save au Touch	15	2	0	35	-	8
Coteaux Bellevue	2	3	0	20	-	5
<b>Autres espaces artificialisés</b>	74	112	1	403	358	-
Toulouse Métropole	38	66	1	313	209	-
SICOVAL	17	4	0	25	46	-
Muretain Agglo	10	35	0	43	66	-
Save au Touch	6	6	0	14	24	-
Coteaux Bellevue	3	1	0	8	14	-

Flux de consommation d'espace entre 2009 et 2019 au sein de la grande agglomération toulousaine et de chaque intercommunalité

Source : IGN OCS GE 2009 et 2019, AUAT



11 bd des Récollets 31400 Toulouse

05 34 42 42 80

[smeat@scot-toulouse.org](mailto:smeat@scot-toulouse.org)

